



OACI COMMUNIQUÉS

PUBLICATION IMMÉDIATE

PIO 18/03

LA JOURNÉE DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE 2003 FAIT LE LIEN ENTRE DEUX JALONS IMPORTANTS DE L'HISTOIRE DE L'AVIATION

MONTREAL, le 3 décembre 2003 — «Soixante ans d'établissement des normes de l'aviation civile internationale» tel est le thème de la célébration en 2003 de la Journée de l'aviation civile internationale, célébrée tous les ans le 7 décembre pour marquer la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à pareille date en 1944.

Dans son message commémoratif de cette année, M. Assad Kotaite, Président du Conseil de l'OACI, a fait le lien entre deux événements importants dans l'histoire des voyages aériens : la création de l'institution spécialisée des Nations Unies en 1944 et le 100^e anniversaire du premier vol effectué par les frères Wright le 17 décembre 1903, premier vol propulsé, continu et contrôlé.

«Au cours de ses cent premières années, le transport aérien a changé pour toujours notre société mondiale dans ses aspects économiques, politiques sociaux et culturels. Une telle transformation n'a été possible que grâce à l'infrastructure technique et opérationnelle habilitante bâtie par des États souverains et appliquée par l'OACI et sa charte, la *Convention relative à l'aviation civile internationale*» a déclaré M. Kotaite.

«Alors que nous célébrons le 100^e anniversaire du vol et que nous nous préparons à marquer le 60^e anniversaire de l'OACI, rappelons-nous qu'en ce XXI^e siècle, l'aviation civile internationale peut et doit être vue comme un projet en constante évolution dont les proportions et le potentiel pour l'ensemble de l'humanité sont sans précédent. Tel est, en dernière analyse, la vision du transport aérien, puissant moteur du maintien du bien-être de chaque homme, femme et enfant peuplant notre petite planète» a-t-il noté en conclusion.

M. Taïeb Chérif, Secrétaire général de l'OACI, a rappelé les accomplissements de l'aviation en matière de sécurité, mesure de l'efficacité de l'Organisation. «En 1947, la première année pour laquelle l'OACI possède des chiffres, sur les 21 millions de passagers transportés, 590 ont trouvé la mort au cours de 34 accidents d'avion (URSS non comprise). En 2002, plus de 1,6 milliard de passagers ont été transportés et 14 accidents ont causé la mort de 791 personnes (Communauté d'États indépendants comprise). Vu la croissance spectaculaire du transport aérien au cours des années, c'est là un accomplissement remarquable.»

G:\F03\F03-58xx\03-5802.doc

«L'OACI est indispensable à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale» a déclaré M. Chérif. «Pour l'avenir, l'OACI met l'accent sur l'amélioration constante de la sécurité de l'aviation tout en tenant compte des menaces nouvelles et de plus en plus précises à la sûreté, alors que l'industrie du transport aérien est en restructuration. «Ainsi, l'Organisation réagit en simplifiant les mécanismes de gestion et en améliorant l'efficacité de ses opérations ainsi qu'en recherchant à la fois des sources inédites de recettes destinées à compléter les contributions essentielles de ses États membres et une coopération toujours plus intense avec toutes les parties prenantes du secteur aéronautique».

L'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde. Institution spécialisée des Nations Unies, elle établit les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité du transport aérien, et elle est l'instrument de la coopération entre ses 188 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

**Message du Président du Conseil de l'Organisation
de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Assad Kotaite,
à l'occasion de la célébration mondiale de la Journée
de l'aviation civile internationale, le 7 décembre 2003**

À l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale de 2003, l'OACI ouvre une année de célébrations aboutissant au 60^e anniversaire de l'Organisation, créée le 7 décembre 1944. Dix jours plus tard, le 17 décembre, le monde marquera le 100^e anniversaire du premier vol des frères Wright qui symbolise la naissance du vol propulsé, contrôlé et continu.

Au cours de ces cent premières années, le transport aérien a changé pour toujours notre société mondiale dans ses aspects économiques, politiques sociaux et culturels. Une telle transformation n'a été possible que grâce à l'infrastructure technique et opérationnelle habilitante bâtie par des États souverains et appliquée par l'OACI et sa charte, la *Convention relative à l'aviation civile internationale*.

À mon avis, le transport aérien à l'échelle mondiale a dépassé les attentes élevées de ceux qui, au cours des années, ont exprimé avec tant d'éloquence les avantages qu'il peut offrir à l'humanité. Il nous vient à l'esprit des mentions évoquant «le regroupement des peuples, des langues, des idées et des valeurs», «un outil permettant à l'humanité de servir l'humanité» ainsi que le préambule intemporel de la Convention de Chicago selon lequel les voyages aériens peuvent grandement aider à créer et à préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension.

La route a été jonchée d'obstacles technologiques, opérationnels, politiques et économiques. Ils ont tous été surmontés par le dialogue et la coopération à tous les niveaux. Depuis deux années environ, nous semblons avoir fait face à une crise après une autre : le choc résultant des événements du 11 septembre 2001, en termes d'instabilité financière et de menaces à la sécurité, en particulier aux aéroports; l'épidémie de SRAS; les pressions sur l'environnement liées à la reprise de la croissance, tout cela avec en toile de fond une restructuration fondamentale de l'industrie du transport aérien. Le dialogue et la coopération seront encore plus nécessaires si l'on veut, à l'avenir, relever ces défis parmi tant d'autres.

Alors que nous célébrons le 100^e anniversaire du vol et nous préparons à marquer l'année prochaine le 60^e anniversaire de l'OACI, rappelons-nous qu'en ce XXI^e siècle, l'aviation civile internationale peut et doit être vue comme un projet en constante évolution dont les proportions et le potentiel pour l'ensemble de l'humanité sont sans précédent. Tel est, en dernière analyse, la vision du transport aérien, puissant moteur du maintien du bien-être de chaque homme, femme et enfant peuplant notre petite planète.

**Message du Secrétaire général de l'Organisation
de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Taïeb Chérif,
à l'occasion de la célébration mondiale de la Journée
de l'aviation civile internationale, le 7 décembre 2003**

Le Secrétariat de l'OACI se compose d'hommes et de femmes dévoués de toutes les parties du monde et de tous les domaines d'expertise aéronautique. Depuis près de 60 ans il a géré avec efficacité d'innombrables programmes et activités directement liés à la sécurité, à l'efficacité et à la régularité du réseau mondial de transport aérien.

Sa première responsabilité consiste à maintenir le caractère courant et pertinent du cadre réglementaire de l'aviation civile internationale par l'élaboration et l'actualisation de normes opérationnelles et techniques dans les secteurs aussi variés que la navigabilité, la gestion du trafic aérien, les licences et la formation du personnel, les enquêtes et la prévention des accidents, les aérodromes, pour n'en citer que quelques-uns. Le Secrétariat assure également le leadership et la direction en matière de formulation de politiques dans des domaines tels que la libéralisation, la privatisation, l'exploitation des aéroports et l'environnement.

Le niveau actuel de sécurité des voyages aériens dans le monde entier est une mesure de son efficacité. En 1947, la première année pour laquelle l'OACI possède des chiffres, sur les 21 millions de passagers transportés, 590 ont trouvé la mort au cours de 34 accidents d'avion (URSS non comprise). En 2002, plus de 1,6 milliard de passagers ont été transportés et 14 accidents ont causé la mort de 791 personnes (Communauté d'États indépendants comprise). Vu la croissance spectaculaire du transport aérien au cours des années, c'est là un accomplissement remarquable.

Pour l'avenir, l'OACI met l'accent sur l'amélioration constante de la sécurité de l'aviation tout en tenant compte des menaces nouvelles et de plus en plus précises à la sûreté, alors que l'industrie du transport aérien est en restructuration. À cet égard, elle se heurte à d'énormes défis internes. Bien que ses initiatives innovatrices dans les domaines de la sécurité, de la sûreté, de la navigation aérienne et de la coopération technique s'avèrent extrêmement utiles, elles exigent de plus en plus en termes de ressources humaines et budgétaires.

L'Organisation réagit en simplifiant ses mécanismes de gestion, en améliorant l'efficacité de ses opérations ainsi qu'en recherchant à la fois des sources inédites de recettes destinées à compléter les contributions essentielles de ses 188 États membres et une coopération toujours plus intense avec toutes les parties prenantes du secteur aéronautique.

L'OACI est indispensable à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale. Grâce à l'appui inébranlable des États membres et de la communauté aéronautique, l'Organisation poursuivra sans relâche sa mission qui consiste à offrir à tous les citoyens du monde un réseau de transport aérien mondial aussi sûr, efficace et économique que possible.